



Bonnieux, le 8 juin 2018.

Chers Adhérents,

Je vous informe que l'Assemblée Générale annuelle de notre association Terre Luberon aura lieu le

Vendredi 13 juillet prochain à 18 heures

à la Mairie d'Auribeau

Le Village

84400 Auribeau

A l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Rapport moral du conseil d'administration
2. Rapport financier du trésorier
3. Quitus aux administrateurs
4. Point sur la circulation dans le massif
5. Questions diverses

Cette assemblée sera suivie du traditionnel verre de l'amitié. Cette année, Terre Luberon organise une anchoïade au cours de laquelle vous pourrez déguster de savoureux produits du terroir proposés par quelques producteurs membres de notre association.

J'espère vivement que vous pourrez venir nombreux participer à cette assemblée et à la dégustation qui s'en suivra.

Si vous ne pouvez pas participer personnellement à cette Assemblée Générale, vous pouvez vous y faire représenter en donnant pouvoir au Président ou à un autre membre de l'association.

A cette fin, vous trouverez ci-après une formule de pouvoir qu'il conviendra, après l'avoir dûment complétée et signée, de retourner à notre trésorier par courrier à l'adresse figurant sur le formulaire, en même temps que le règlement de votre cotisation.

Vous pouvez aussi confier ce pouvoir à un membre de notre association participant à l'assemblée, étant précisé que selon nos statuts, seuls les membres de Terre Luberon peuvent recevoir un pouvoir pour représenter un autre membre.

La présente convocation est aussi l'occasion d'appeler le paiement de la cotisation annuelle 2018 qui demeure fixée à 20 euros et que vous pourrez régler en retournant le papillon ci-dessous.



Les cotisations permettent notamment de financer le site internet de notre association dont je vous recommande la visite à l'adresse www.terre-luberon.org. Le site est en restructuration actuellement et va bientôt être de nouveau consultable.

N'hésitez pas à le faire connaître à toutes celles et ceux qui voudraient nous rejoindre.

Enfin, nous rappelons que seuls les membres à jour de leur cotisation peuvent participer à l'assemblée.

J'espère vivement que vous viendrez nombreux lors de notre assemblée faire entendre la voix du Luberon et ... savourer ses délicieux produits.

Je vous prie de croire, chers adhérents, à l'assurance de mes sentiments les meilleurs

Silvestre Tandreau de Marsac
Président de Terre Luberon

PJ : formule de pouvoir

BULLETIN DE REGLEMENT DE LA COTISATION ANNUELLE POUR 2018
ET DE PARTICIPATION

NOM :

Prénom :

Adresse mail :

Adresse postale :

Téléphone :

Je joins à la présente un chèque de 20 euros libellé à l'ordre de Terre Luberon représentant le montant de la cotisation de l'année 2018

Bulletin de règlement à retourner à Monsieur Jacky Bonnefoy, Glorivette, 84750 Saint Martin de Castillon

Je serai présent lors de l'assemblée générale : Oui Non (*rayez la mention inutile*)



Je donne pouvoir selon formule de pouvoir jointe :

POUVOIR

ASSEMBLEE GENERALE

Je soussigné(e) ¹ :

Adresse :

Donne pouvoir, par la présente à :

Adresse :

Aux fins de me représenter à l'Assemblée Générale de TERRE LUBERON qui aura lieu le :

vendredi 13 juillet 2018 prochain à 18h

à la Mairie d'Auribeau

Le Village

84400 Auribeau

A l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant proposé par le conseil d'administration :

1. Rapport moral du conseil d'administration
2. Rapport financier du trésorier
3. Quitus aux administrateurs
4. Point sur la circulation dans le massif
5. Questions diverses

En conséquence, assister à cette Assemblée, prendre part à toutes discussions et délibérations, émettre tous avis et tous votes ou s'abstenir sur les questions à l'ordre du jour, accepter toutes fonctions, émarger toute feuille de présence, signer tous procès-verbaux et autres pièces et généralement faire le nécessaire.

Fait à, le

Signature du Mandant

Précédée par la mention « Bon pour pouvoir »

¹ Nom, Prénom usuel

Pouvoir à retourner à Monsieur Jacky Bonnefoy, Glorivette, 84750 Saint Martin de Castillon